

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2019-282

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale

Vu Le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision 2016-218
portant nomination des membres des commissions scientifiques spécialisées ;

Vu la correspondance du 11 juin 2019
de Monsieur Franck BELLIVIER ;

DECIDE

Article unique: Il est mis fin, à sa demande, le 11 juin 2019, au mandat de membre de la commission scientifique spécialisée n° 4 – collège A2 « Neurosciences » de Monsieur Franck BELLIVIER.

Fait à Paris le 10 juillet 2019

Le Président-directeur général



Dr Gilles BLOCH